



M.R.C. DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX

AVIS PUBLIC
Règlement modifiant le règlement 68-2021
AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

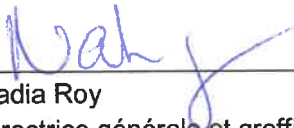
Avis public est par les présentes donné aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax :

QUE le conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 13 octobre 2026, a adopté le règlement modifiant le règlement 68-2021;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal situé au 20, rue de l'Église, à Sainte-Sophie-d'Halifax, durant les heures normales d'ouverture, et en obtenir copie selon les tarifs en vigueur;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi, à compter de la publication du présent avis.

DONNÉ à Sainte-Sophie-d'Halifax, ce 19 octobre 2026.

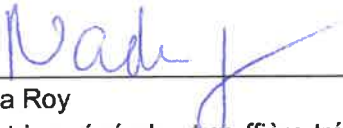


Nadia Roy
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nadia Roy, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Municipalité et au bureau municipal le 19 octobre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat, ce 19 octobre 2026.



Nadia Roy
Directrice générale et greffière-trésorière